



OFFICE LUXEMBOURGEOIS
D'ACCREDITATION ET DE
SURVEILLANCE

CERTIFICAT D'ACCREDITATION

N° 3/007

En application des dispositions de la loi du 4 juillet 2014 et du règlement grand-ducal du 12 avril 2016, le chef de département de l'OLAS, se basant sur l'avis du Comité d'accréditation, atteste que l'organisme

Société Nationale de Contrôle Technique
11, route de Luxembourg
L-5230 Sandweiler

possède, conformément aux critères de la norme ISO/CEI 17020 :2012, la compétence pour effectuer les inspections de véhicules routiers reprises en annexe dans les différentes stations de contrôle technique. La liste des stations de contrôle techniques accréditées est reprise dans l'annexe technique du présent certificat. La présente accréditation, valable jusqu'au 11 décembre 2022, est soumise à une surveillance périodique.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ferrand', written over a faint background of the OLAS logo.

Dominique Ferrand
Chef de département de l'OLAS

L'OLAS est signataire des accords de reconnaissance mutuelle d'EA (European co-operation for Accreditation) pour l'accréditation dans ce domaine.

Date d'émission : 11 décembre 2017

Pour vérifier la validité du certificat d'accréditation veuillez consulter sous <http://www.portail-qualite.lu>



1004275